

Groupe des locataires du
chemin De-La-Montagne
102, chemin De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

Swiss Life Asset Management AG
A l'attention de M. Rafael Meyer
Avenue de Rumine 13
Case postale 1307
1001 Lausanne

Chêne-Bougeries, le 13 juin 2024

Concerne : centres de tri des immeubles Swiss Life

Cher Monsieur,

Pour faire suite à notre rencontre inattendue du 30 mai devant les immeubles, la soussignée de gauche vous a rapidement fait part des problèmes liés aux deux centres de tri, situés au-dessus du 100 et du 134 et vous a fait la proposition de vous adresser ce courrier afin que vous puissiez avoir toutes les informations utiles.

Centre de tri situé au-dessus du 100

Celui-ci comporte 3 moloks pour les sacs poubelles de ménage, 1 molok pour le PET, 1 molok pour le papier/carton et 1 molok pour le verre.

Pour rappel, le point de collecte situé sur l'ancien parking de la Coop a été supprimé en raison des travaux, il comportait plusieurs grands containers ainsi qu'un molok pour les capsules de café et un container pour les vêtements.

Compte tenu de cette suppression, et voyant les déchets s'accumuler sur notre centre de tri, la commune de Chêne-Bougeries a mis en place 2 containers supplémentaires, l'un pour l'alu, l'autre pour le papier/carton.

Nous avons été informés par l'architecte en charge du futur centre commercial, et vous me l'avez confirmé aussi, que le centre de tri du centre commercial ne sera pas réinstallé et que les locataires des 70 futurs appartements devront porter leurs déchets dans les centres de tri de Swiss Life. La raison de cette décision, selon l'architecte, était que la commune de Chêne-Bougeries ne souhaitait pas multiplier les centres de tri.

Par contre, ce qui n'avait pas été prévu, c'est que la plupart des habitants de l'immeuble Crédit Suisse, soit 260 logements, qui, auparavant se rendaient au centre de tri de la Coop pour mettre leurs bouteilles, alu, PET, etc....mettent dorénavant ces déchets au centre de tri de Swiss Life, car la déchetterie communale de Mirany est beaucoup trop éloignée pour eux. Ces habitants bénéficient uniquement d'un ramassage pour les poubelles et les cartons par le service de la voirie de la commune.

Et lorsque ces mêmes habitants se rendront en 2026 au nouveau centre commercial, ils passeront toujours par le chemin des Ecureuils ou par le chemin De-La-Montagne et déposeront invariablement leurs déchets dans notre centre de tri, car pour eux ce sera vraiment plus pratique et moins loin.

